



INVENTAIRE PATRIMONIAL EN FORET :
LES SABOTS DE VENUS
(*CYPRIPEDIUM CALCEOLUS*)
DU MASSIF DE MORGON - BOSCODON

OFFICE NATIONAL DES FORETS - PARC NATIONAL DES ECRINS

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION 2018

*Journée d'inventaire des 10 placettes permanentes de suivi du Sabot de Vénus :
Lundi 18 juin 2018.*

Depuis 2000 l'Office National des Forêts et le Parc National des Ecrins, dans le cadre de leur convention de partenariat, mènent une étude sur la conservation du Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) et notamment sur la réponse de cette espèce aux effets de la gestion sylvicole.

Quatre années d'inventaire (2000-2004) des stations de Sabot de Vénus ont permis de parcourir 587 hectares des forêts de Morgon, de la Magnane et de Boscodon et de localiser 184 stations de la belle orchidée (soit 10 480 tiges).

Pour affiner l'étude, un nouveau protocole a été mis en place en 2005 sur 10 placettes permanentes réparties sur l'ensemble du massif.

Des données y ont été récoltées concernant le mode de gestion sylvicole, l'ambiance lumineuse, la dendrométrie, la pédologie et la phytosociologie.

Sur ces placettes, chaque année les tiges de Sabot de Vénus sont comptées et localisées précisément afin d'estimer l'évolution des populations.

Divers intervenants sont associés à cette opération (techniciens de la DDT, accompagnateurs en montagne, naturalistes amateurs, etc).

Cette journée d'inventaire a rassemblé 16 personnes réparties en 3 équipes.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de cette opération 2018 et indique le nombre de tiges de Sabots de Vénus comptées sur chaque placette.

Les placettes 9 et 10 sont situées en zone "hors sylviculture".

Toutes les autres, excepté la placette 8 en FD de Boscodon, ont fait l'objet d'opération sylvicole (coupe de jardinage ou travaux de dépressage) depuis l'inventaire de 2005 sans que des préconisations particulières de protection du Sabot aient été appliquées à ces interventions.

Les chiffres méritent notre attention sachant qu'il faudra continuer à suivre l'impact de ces pratiques sylvicoles à la fois sur le milieu et sur les effectifs de Sabots de Vénus.

En remarque pour cette année :

→ On constate sur la placette n° 2 une légère diminution (16 pieds en moins) de tiges de Sabot probablement due à une fréquentation importante, et donc au piétinement. Cette station est en effet très connue par le public et les photographes.

→ Sur la placette n° 4 on observe une forte diminution du nombre de pieds (78 en moins) en raison de l'abroustissement des tiges par les cervidés et le passage de sangliers qui ont labouré la terre.

→ En 2016, un effet bénéfique du dépressage des jeunes sapins dans la parcelle 17 est constaté avec une augmentation du nombre de pieds sur la placette n° 6 liée à la réouverture du milieu et au bon dosage de l'éclairement au sol.

Cette année au comptage est observé une forte diminution du nombre de pieds (46 tiges en moins) sur cette placette. On peut en conclure qu'il s'agit d'une fermeture du peuplement de Sabot de Vénus qui est due à la régénération du sapin, en effet on y trouve de nombreuses plantules.

→ La légère augmentation du nombre de tiges de Sabot sur la placette n° 10 (6 en plus) est due au fait que la station soit située en zone hors sylviculture.

Nombre de tiges par placette

Parcelles	13	31	32	29	27	17	12	15	18	18	
Année de passage en coupe depuis 2005	2008 570 m3	2006 500 m3	2005 980 m3	2007 613 m3	2015 1180 m3	2007 1100 m3	2006 1500 m3	2004	Hors sylviculture	Hors sylviculture	
Année	placette 1	placette 2	placette 3	placette 4	placette 5	placette 6	placette 7	placette 8	placette 9	placette 10	Total
2005	17	100	6	241	21	259	22	4	51	214	935
2006	20	113	7	135	22	316	27	2	47	210	899
2007	20	101	7	172	7	254	24	3	57	222	867
2008	22	121	7	152	9	191	24	4	48	234	812
2009	17	120	7	223	20	250	25	4	43	143	812
2010	17	73	7	92	2	136	30	11	44	231	643
2011	24	152	7	232	8	200	32	4	48	213	920
2012	22	113	7	143	0	269	46	4	35	208	847
2013	24	154	9	177	9	250	38	4	44	208	917
2014	26	175	9	154	0	124	36	4	41	206	775
2015	21	98	9	107	0	151	40	6	31	221	684
2016	24	173	9	185	8	231	36	7	36	218	927
2017	23	157	8	107	9	185	30	5	42	243	809
2018	25	190	8	187	10	227	36	5	45	247	980

Soit une augmentation du nombre total de pieds d'environ 21 % par rapport à 2017.

En résumé, cette diminution est donc traduite par:

- La fréquentation importante de la placette n° 2
- Les dégâts du gibier (placette n° 4)
- La régénération du sapin (placette n° 6)

Merci à tous et à l'année prochaine ...